

Yves de VALLONE

LA RELIGION
DU CHRÉTIEN CONDUIT
PAR LA RAISON ÉTERNELLE

Édition critique établie par Antony MCKENNA et Gianluca MORI
Avec la collaboration d'Aurelia DELFINO



PARIS
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR
2023

www.honorechampion.com

INTRODUCTION

Le manuscrit philosophique clandestin intitulé *La Religion du chrétien conduit par la raison éternelle* est connu depuis longtemps en trois versions manuscrites, qui ont appartenu l'une (un brouillon) au prince Eugène et les deux autres au baron de Hohendorf et qui sont conservées à la bibliothèque impériale de Vienne. La mention du manuscrit dans le catalogue du prince Eugène l'attribue à Yves de Vallone, autrefois chanoine de Sainte-Geneviève, et cette attribution est confirmée par les recherches de James O'Higgins, qui a découvert le document autographe des vœux prononcés par Vallone dans la congrégation de Sainte-Geneviève en 1683¹ et une lettre autographe de Vallone datée de La Haye du 5 septembre 1703, conservée à la Bibliothèque wallonne à Amsterdam, documents qu'il a pu faire expertiser et comparer avec l'écriture du brouillon du manuscrit clandestin conservé à Vienne.

Dès lors, ce manuscrit clandestin constitue un point de repère dans l'histoire de la libre pensée clandestine, puisqu'il témoigne de la carrière intellectuelle très mouvementée de l'auteur. En effet, celui-ci est d'abord chanoine de la congrégation de Sainte-Geneviève à partir de 1683 ; il entre en conflit avec des génovéfains qu'il dénonce comme des « sociniens » et se convertit à la religion réformée en 1697 ; il s'exile d'abord en Suisse (Bâle, Zurich), puis en Allemagne (Berlin, Schwabach, Wilhelmsdorf) ; enfin, en février 1700, il arrive à Zwolle aux Provinces-Unies.

En se convertissant, Vallone n'a rien perdu de son tempérament de feu ni de son penchant pour la polémique ; il est très actif dans les différentes

¹ Bibliothèque de Sainte-Geneviève, ms 353, f.13. Voir J. O'Higgins, S.J., *Yves de Vallone : the making of an esprit fort*, The Hague, Boston, London, Martinus Nijhoff, 1982, p. 6. Pour des raisons inexplicées, N. Petit, *Prosopographie génovéfaîne : répertoire biographique des chanoines réguliers de Saint-Augustin de la congrégation de France (1624-1789)*, Ecole des Chartes, 2008 (diffusion, Honoré Champion et Droz), n° 5189, donne la date de 1684.

querelles qui marquent la vie intellectuelle du Refuge. Lors de son séjour à Schwabach en 1697, sous la conduite du pasteur François Martel, il rédige une première version de sa profession de foi intitulée *Profession de foi de Mr Yves de Vallone, précédée d'une lettre, où, en exposant l'ordre de la providence à son égard, on rapporte des choses assez curieuses, arrivées en France en matière de doctrine*, Swobac [Schwabach], 1697, et elle est suivie de différents traités de sa *Morale* qui paraissent dans le *Nouveau journal des savants* d'Étienne Chauvin en 1698. Quelques années plus tard, établi à Zwolle, il publie une nouvelle version de sa *Profession de foi [...] précédée de l'Histoire de sa conversion* (La Haye, 1701), et une *Apologie pour les Réformez [...] au sujet de la prédestination* (La Haye, 1701) dirigée contre le théologien luthérien Faerlin, suivie d'une *Défense* de ce dernier ouvrage (La Haye, 1702), adressée cette fois au théologien luthérien Gustave Philippe Morl. Piqué par le compte rendu critique que Jacques Bernard donne de la *Défense* dans les *Nouvelles de république des lettres* (avril 1703), Vallone diffuse un « libelle » hostile au journaliste, qui se défend et porte plainte devant l'Église wallonne, détaillant à la fois le ton insultant et le fond hérétique des écrits « métaphysiques » de Vallone. Le jugement du consistoire est donné le 18 septembre 1703, condamnant la virulence du ton de Vallone et appelant les adversaires à la réconciliation. C'est apparemment à ce moment-là que Vallone lit attentivement les œuvres de Bayle, de Richard Simon et de Spinoza et rédige l'énorme traité qu'il intitule *La Religion du chrétien conduit par la raison éternelle*. Ce traité témoigne d'une nouvelle « conversion » – dans le contexte de « l'affaire » Frederik van Leenhof – puisqu'il comporte une histoire détaillée et une réfutation radicale de la doctrine chrétienne. Il témoigne en même temps, sur le plan des idées, de la fécondité de la conception malebranchiste de « l'Être infiniment parfait », qui marque – comme dans les *Réflexions morales et métaphysiques* (1715) que nous croyons pouvoir attribuer à Camille Falconet – l'évolution intellectuelle de son auteur vers une forme de spinozisme. Yves de Vallone meurt à La Haye en 1705.

Des recherches approfondies sur la vie et sur la carrière d'Yves de Vallone ont été publiées il y a une quarantaine d'années par James O'Higgins². Son ouvrage met en avant des découvertes décisives sur le

² J. O'Higgins, *Yves de Vallone, op. cit.* Voir aussi I. Brian, *Messieurs de Sainte-Geneviève. Religieux et curés de la Contre-Réforme à la Révolution*, Paris, Cerf, 2001 ; N. Petit, *Prosopographie génovéfaine : répertoire biographique des chanoines réguliers de Saint-Augustin de la congrégation de France (1624-1789)*, Ecole des Chartes, 2008

plan documentaire, mais il comporte des commentaires théologiques fortement marqués par l'appartenance de l'auteur à la Compagnie de Jésus, de sorte qu'à tout moment le récit biographique et l'analyse de l'œuvre sont inutilement encombrés de prises de position hostiles au « jansénisme » aussi bien qu'à « l'aridité » théologique de la religion réformée. Nous nous appuyerons donc sur ses découvertes cruciales, en poussant plus loin l'identification des personnes mentionnées et sans nous laisser distraire par ses commentaires polémiques.

La biographie proposée par James O'Higgins peut d'ailleurs être complétée par l'ouvrage d'Isabelle Brian, *Messieurs de Sainte-Geneviève*, et par la *Prosopographie génovéfaine* de Nicolas Petit – qui permettent d'identifier les génovéfains mis en cause par Vallone – et par l'étude de Didier Boisson, *Consciences en liberté*³, qui permet de situer le cas de Vallone dans un mouvement d'ensemble. Les travaux de Fiammetta Palladini⁴ sur le conflit entre « orthodoxes » et « sociniens » au sein l'Église française de Berlin et sa transcription des actes du consistoire de cette Église mettent en évidence les protections dont Vallone profite lors de son séjour à Berlin et sa réaction très vive lors de la réception critique de ses œuvres.

Aurelia Delfino a soutenu en 2003 – dans le cadre de la Scuola di Alti Studi in Scienze della Cultura à la Fondazione Collegio San Carlo di Modena, sous la direction du regretté Professeur Paolo Cristofolini de la Scuola Normale Superiore de Pise – une thèse constituée d'une édition critique du texte de Vallone. Nous avons eu librement recours à ses recherches approfondies, tout particulièrement sur les sources de Vallone, et nous sommes heureux de l'associer à la présente édition.

(diffusion, Honoré Champion et Droz), n° 5189 : Yves de Vallones / Vallone / Valonne du Breton (vers 1666-mai 1705), où l'auteur semble avoir mal interprété l'autobiographie de Vallone et la biographie de J. O'Higgins : il affirme, en effet, que Vallone et quelques-uns de ses confrères sont accusés de socinianisme et de pélagianisme au chapitre général de 1691 : c'est au contraire Vallone qui lance ces accusations contre le supérieur général de Sainte-Geneviève, François Morin et contre plusieurs de ses confrères.

³ D. Boisson, *Consciences en liberté ? Itinéraires d'ecclésiastiques convertis au protestantisme (1631-1760)*, Paris, Honoré Champion, 2009 ; voir aussi, du même, « Des hommes entre deux communautés. L'exil des ecclésiastiques convertis au protestantisme (1631-1760) », *Cahiers d'études du religieux. Recherches interdisciplinaires*, 8 (2010) : <https://doi.org/10.4000/cerri.67>, et, dans une perspective philosophique, G. Paganini, « Vallone, Yves de », in L. Foisneau (dir.), *Dictionnaire des philosophes français*, Paris, Classiques Garnier, 2021, p. 2105-2108.

⁴ F. Palladini, *Die Berliner Hugenotten und der Fall Barbeyrac. Orthodoxe und 'Socinianer' im Refuge (1685-1720)*, Leiden-Boston 2011 ; *Actes du Consistoire de l'Église française de Berlin (1672-1694)*, éd. F. Palladini, Paris, Honoré Champion, 2022.

1. LA VIE D'YVES DE VALLONE

La source principale pour la biographie d'Yves de Vallone est la *Profession de foi de Monsieur de Vallone, ci-devant chanoine de l'abbaye royale de Sainte-Généviève de Paris ; et à présent ministre du S. Évangile ; précédée de l'Histoire de sa conversion et de ses différens en France avec les sociniens de l'Église romaine* (La Haye, Meyndert Uytwerf, dans la Hof-straat, près de la Cour, 1701), imprimée par David Roger, que nous compléterons d'après les découvertes archivistiques de James O'Higgins et d'après les travaux déjà mentionnés de Nicolas Petit et de Fiammetta Palladini. Comme nous le verrons, le récit de Vallone n'est pas entièrement fiable, comme l'a bien perçu J. O'Higgins, mais non pas pour les raisons que celui-ci met en avant. Se fiant au récit du père Paul Beurrier, J. O'Higgins spéculer sur l'existence de « troubles » au sein de la congrégation de Sainte-Généviève, mais il met en doute le rôle central que Vallone s'attribue dans ce contexte. Cependant, il existe un témoignage historique sur l'importance du rôle de Vallone et c'est plutôt sur le fondement théologique et philosophique des interventions de celui-ci que porteront nos réserves. D'autre part, Vallone rédige et publie son récit après sa conversion à la religion réformée : certains de ses commentaires nous semblent refléter son intention d'édifier ses nouveaux coreligionnaires. Quoiqu'il en soit, il importe de suivre son récit de près, de mesurer sa cohérence et de relever les lacunes et les contradictions éventuelles.

Yves de Vallone naît vers 1666 à Paris dans une famille originaire de Bretagne. Il est le neveu de Mme d'Angecourt, qui épouse un gentilhomme de la maison de Charles Colbert de Croissy (1629-1696), intendant, diplomate et secrétaire d'État des Affaires étrangères à partir de 1679. Lorsqu'il a quinze ans – donc en 1681-1682 – la famille de Vallone le pousse à s'engager dans un ordre religieux puisqu'elle est incapable de « le mettre sur un pied dans le monde qui répondît au sang dont il était sorti ».

Jamais homme n'y eut moins de disposition – écrit-il – car outre la répugnance et le grand éloignement qu'il avait pour un extérieur de dévotion affectée, qui fait ordinairement toute la religion des cloîtres, il croyait fortement ce que dit Érasme, *qu'on ne saurait réussir à faire un bon moine, que premièrement on n'ait commencé par lui faire perdre l'esprit.* (*Histoire de sa conversion*, p. 10)

Son commentaire sur son aversion pour la vie monastique découle sans doute en partie de son désir de se faire valoir auprès de ses nouveaux coreligionnaires réformés après sa conversion en 1697 :

Il ne pouvait se résoudre à embrasser une profession qui paraissait être tombée dans un mépris général ; où l'on ne voyait qu'une gênante hypocrisie ; une détestable envie de dominer ; une criminelle inaction ; une molle indolence ; un abus perpétuel de ce qu'on appelle les choses les plus saintes ; et cent autres maux que son imagination aigrie par une fatale nécessité lui dépeignait incessamment. (*ibid.*)

Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il ne semble pas avoir eu de vocation bien solide. Une première tentative auprès des bernardins d'une abbaye voisine est un échec. Sa famille se tourne alors vers ceux de l'abbaye de Clairvaux. Vallone répugne toujours à faire ses vœux et demande un report de la cérémonie ; l'abbé le mène au tombeau de saint Bernard et lui tient la tête dans l'ouverture en lui demandant ce que le saint lui conseille. Réponse : « Que vous me retiriez bien vite d'ici, car le saint ne me fait pas trop bon accueil, et il y a apparence qu'il ne veut point d'un novice aussi froid que moi » (p. 11). Mais Vallone ne peut échapper à l'emprise de sa famille, qui a des « alliés » à l'abbaye de Sainte-Geneviève : il est conduit à y prononcer ses vœux six mois plus tard, à l'âge de 16 ans, en 1683.

Deux ans plus tard – vers 1685 – il demande à être rattaché à l'abbaye de Toussaint à Angers pour y entendre les cours d'un « fameux professeur ». Celui-ci sera identifié plus tard dans le récit (p. 87) comme étant Pierre de La Chapelle, chanoine et professeur de philosophie et de théologie⁵. On ne sait rien de précis sur ses enseignements, mais on peut se faire une idée de la qualité de l'environnement pédagogique en constatant que, dans la ville même d'Angers, l'abbaye est voisine de l'Oratoire, où Bernard Lamy avait enseigné la philosophie cartésienne en 1674-75 (et avait fini par se faire renvoyer à Grenoble)⁶ et que, dans la même région, à Saumur, où ont lieu la plupart des abjurations de huguenots dans le sanctuaire de Notre-Dame des Ardilliers, l'Oratoire fait face à l'académie réformée de Saumur, grand centre de la vie intellectuelle protestante

⁵ Pierre de La Chapelle (vers 1656-1705), régent de philosophie à l'abbaye de Toussaint à Angers, ne figure malheureusement pas dans l'étude d'O. Charles, *Chanoines de Bretagne. Carrières et cultures d'une élite cléricale au siècle des Lumières*, Rennes, PUR, 2004 (DOI : 10.4000/books.pur.17414), mais bien dans la *Prosopographie génovéfaine* établie par Nicolas Petit, n° 2749 : étudiant en philosophie à Saint-Jacques de Provins 1676 ; régent de philosophie à Saint-Pierre de Rillé 1681-82, à Notre-Dame de Paimpont 1683-84, de philosophie puis de théologie à Toussaint d'Angers 1685-88, à Saint-Lô de Rouen 1689-92. Il meurt à Saint-Jean-en-Vallée de Chartres le 20 novembre 1705.

⁶ Voir J. Maillard, *L'Oratoire à Angers aux 17^e et 18^e siècles*, thèse de 3^e cycle, Paris I, 1972 ; Fr. Girbal, *Bernard Lamy (1640-1715), étude biographique et bibliographique*, Paris, PUF, 1964.

jusqu'en 1685, très connu pour ses éminents professeurs : Tanneguy Le Fèvre, Louis Cappel, Moïse Amyraut, Josué de La Place⁷. Pierre de La Chapelle a-t-il été influencé par l'esprit de Saumur ? Cela est possible. En tout cas, il « jette » un jour le jeune Vallone « sur des matières de religion » et le « pousse à de très-fâcheuses conséquences » :

si bien que le sieur de Vallone ne pouvant s'empêcher de les tirer, en suivant le principe qu'il avait pris pour se défendre, il dit au professeur qu'effectivement il conclurait dangereusement, s'il était assez vain pour ne vouloir pas reconnaître que, n'étant pas encore bien initié dans les mystères de théologie, il pouvait aisément se laisser donner le change ; mais qu'il ferait plutôt mille fois cet aveu que de tirer une conséquence préjudiciable à sa religion (p. 15).

Face au professeur qui l'incite à condamner « un amas de dogmes erronés qu'on tient dans l'Église romaine », Vallone a beau protester qu'il est désormais interdit de discuter de telles questions ; il est poussé à lire les livres de controverse – il cite explicitement la *Défense de la Réformation* de Jean Claude (1673), qui répond aux *Préjugés légitimes* de Pierre Nicole (1671) – et ne tarde pas à constater que son Église (catholique) est tombée dans des « erreurs assez sensibles et assez grossières » (p. 18).

Il fait part de ses difficultés à deux amis, mais « au lieu de trouver le calme en leur faisant part du sujet de sa peine, il arriva qu'ils [sentirent] eux-mêmes naître le trouble dans leur esprit » (p. 18). Un de ses amis meurt alors avec une fermeté qui achève de troubler les convictions de Vallone et il est également impressionné par la fermeté d'une « dame de distinction », prisonnière au château d'Angers, qui refuse d'abjurer sa foi réformée pour se convertir au catholicisme et qui meurt six semaines plus tard « dans les souffrances de la confession » (p. 22-27). Il s'indigne de la sévérité du prier de l'Église de Toussaint – il s'agit de Jean de Montenay (voir

⁷ J. Dumont, *Histoire de l'Académie de Saumur, Angers*, 1862 ; J.-P. Pittion, « Histoire de l'académie de Saumur (1601-1685) », sur archives.ville-saumur.fr ; Fr. Laplanche, *L'Écriture, le sacré et l'histoire. Érudits et politiques protestants devant la Bible en France au XVII^e siècle*, Amsterdam-Maarssen, APA-Holland University Press, 1986 ; B. Maës, « Oratoriens et professeurs de l'académie de Saumur : une "République des Lettres" au XVII^e siècle ? », in J. Léonard (dir.), *Prêtres et pasteurs. Les clergés à l'ère des divisions confessionnelles (XVI-XVII^e siècle)*, Rennes, PUR, 2016, p. 263-274 (DOI : 10.4000/books.pur.47260).

ci-dessous, n. 21)⁸, grand-vicaire de l'évêque d'Angers, Henri Arnauld – et de la persécution qu'on inflige aux réformés « de bonne foi » (p. 26).

Il se retire alors à « l'abbaye du Plessis, située entre Vire et Caen » (c'est-à-dire au prieuré Saint-Étienne du Plessis-Grimoult de l'ordre de Saint-Augustin dans le diocèse de Bayeux)⁹, pour réfléchir à tout ce qu'il vient d'éprouver et pour faire son examen de conscience, se résolvant d'« écouter la raison malgré tout ce que les préjugés de la superstition et de l'enfance pouvaient lui opposer » (p. 28). C'est ainsi qu'il constate qu'« il fallait, pour être bon catholique romain, renoncer à la raison ; et pour être raisonnable, il fallait cesser d'être catholique » (p. 28). Cependant, « n'est-ce pas le même Dieu qui est auteur de la religion et de la raison ? » (*ibid.*). Il a un penchant – malebranchiste, sans doute – à faire confiance à la « lumière qui éclaire tous les esprits venant au monde » :

Le penchant qu'il avait à suivre la clarté de ce soleil universel des esprits le détermina en sa faveur après de longs combats, de sorte qu'il prit le parti d'écouter la raison malgré tout ce que les préjugés de la superstition et de l'enfance pouvaient lui opposer. (*ibid.*)

Il peut dès lors craindre de suivre le chemin des déistes et des sociniens « qui se trouvent en si grand nombre dans l'Église gallicane » (*ibid.*). En effet, le partisan de la raison rejette la soumission exigée par l'Église catholique ; il admet l'existence de Dieu, qu'il tient pour une évidence rationnelle, mais il idolâtre son propre esprit et ses conceptions : « s'il les resserre, il est *déiste* ; s'il les étend, il est *socinien* » (p. 29). Vallone cherche une lumière rationnelle qui s'éloigne à la fois de « l'orgueil de Rome » et de « la vanité de son esprit » : il découvre la valeur de « l'examen », cette « lumière intérieure » qui lui révèle le véritable sens des Écritures selon les paroles de saint Augustin, qui déclare voir « dans la souveraine raison des esprits » les « raisons cardinales des choses », c'est-à-dire « leurs principes

⁸ Jean de Montenay est accompagné d'un « ministre révolté », c'est-à-dire apostat, qui cherche en vain à inciter la dame en question à abjurer. D. Boisson, *Consciences en liberté ?*, p. 147-148, suggère que le ministre apostat est soit David Courtil, pasteur de Château-du-Loir, soit David Gilly, pasteur de Baugé, deux pasteurs qui tiennent des propos anti-protestants au synode de Sorges en juin 1683 et qui abjurent ensuite entre les mains de l'évêque d'Angers.

⁹ Voir F. Alix, « Les abbés du prieuré Saint-Etienne du Plessis-Grimoult, ordre de Saint-Augustin au diocèse de Bayeux », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 12 (1911), p. 728-733 ; J. Fournée, « Les chanoines réguliers dans l'ancien diocèse de Bayeux », *Annales de Normandie*, 23 (1990), p. 255-280.

et les idées éternelles sur lesquelles elles ont été faites» (p. 32-33). En suivant l'exemple d'Augustin, il découvre alors la philosophie de Platon :

il se trouva charmé des grandes idées que ce génie sublime avait eues de la Divinité. Il admirait ce Dieu placé au centre de l'univers, afin que toutes ses créatures eussent du rapport à lui, et qu'il en fût considéré comme l'âme universelle; ce Dieu qui voit tout de toute éternité dans ces idées *archétypes*, sur lesquelles il a créé les siècles, et qu'il a trouvé dans sa parfaite ressemblance; image de sa gloire, seule digne de sa considération; cette Divinité simple et indivisible, sans partage, et sans altération, qui anime toute la nature par un esprit d'amour, qui procède d'une suprême excellence, et de son adorable image; ce beau hors pair, objet naturel de l'amour des créatures intelligentes, dont la souveraine félicité consiste à s'en approcher; de même que leur malheur extrême est d'en être séparé. (p. 33-34)

Ce passage est capital pour la suite de sa carrière ecclésiastique et philosophique. Il comprend, dans l'immédiat, que la leçon de saint Augustin est celle du Nouveau Testament, qui met la philosophie sublime de Platon à la portée des esprits simples : il écarte la « sécheresse » de l'évangile de saint Mathieu et s'attache à la « majesté » de celui de saint Jean, qui reflète la sublimité des idées platoniciennes :

La voilà, cette lumière adorable, qui m'éclaire avec tous les hommes qui viennent en ce monde; c'est cette Sagesse engendrée de Dieu par qui toutes choses ont été faites, c'était à elle seule qu'il appartenait de réformer les créatures, qui avaient été faites sur son divin modèle; et puisque les hommes étaient comme sortis d'eux-mêmes pour se répandre au dehors; puisqu'ils étaient devenus trop grossiers pour voir autre chose que la matière, que pouvait-elle faire de mieux, cette Sagesse adorable, que de se faire chair, que de se couvrir de la matière, afin de se rendre sensible aux hommes et de les instruire par leurs sens? (p. 35)

La « parole de Dieu » correspond ainsi parfaitement au « langage de la raison éternelle ». L'examen du rapport entre l'Ancien et le Nouveau Testament le conduit à découvrir la « chaîne d'or » de l'alliance qui les lie, et c'est sur ce nouveau fondement théologique qu'il officie dans l'église abbatiale les dimanches et jours de fête : il commence – « à la façon des Réformez » – par une prière en français, il explique ensuite l'évangile « simplement » et termine l'office par l'oraison dominicale et par le chant en français des préceptes du Décalogue. On pourrait s'étonner que l'évêque de Bayeux (qui, à cette date est François III de Nesmond [1629-1715], évêque de 1661 jusqu'à sa mort) permette un tel procédé,

mais il explique qu'il espère ainsi confirmer les «nouveaux convertis» dans le catholicisme.

Cependant, Vallone ne semble pas prendre «l'esprit de son état» de chanoine régulier, car il a coutume de répéter que «les réguliers sont plus obligés au travail, puisqu'ils se piquent de raffiner sur la piété» (p. 37), ce qui «excite contre lui la mauvaise humeur de bien des gens». C'est sans doute à cause de cette attitude, perçue comme agressive par ses compagnons, qu'il revient – vers 1687 ou 1688 – à Paris, où il se lie avec le père Nicolas Malebranche. Il n'y a pas de trace documentaire de leurs contacts, mais on saisit facilement l'intérêt que pouvait avoir pour Vallone le système de Malebranche, fondé tout entier sur la conception d'un Être infiniment parfait. L'admiration de Vallone est sincère :

Ce qu'il admira le plus dans les fréquentes conversations qu'il eut avec lui, ce fut la fécondité de ses principes avec la vaste et profonde étendue de ses vues. Il croyait son système bien suivi et bien juste, mais il le trouvait un peu hardi... (p. 38)

Quant aux condamnations dont Malebranche fait l'objet, Vallone prête peu d'attention aux «tonnerres du Vatican» (p. 38-39). Il ne fournit malheureusement aucun autre détail sur ses rapports personnels avec Malebranche – mais tout son œuvre sera marquée par le «système» de l'oratorien.

L'année suivante – donc vers 1688-89 – Vallone se rend à Senlis pour enseigner les humanités au séminaire de Saint-Vincent. C'est là que ses ennuis commencent, car un collègue lui révèle qu'il s'est formé au sein de l'ordre de Sainte-Geneviève un petit groupe de «sociniens» qui «tout au moins [croient] que pour être bel esprit, il [faut] être bon tolérant». Ce même collègue révèle à Vallone qu'il est considéré comme un «*scripturaire* du parti de la petite Église» (p. 39) et qu'il est soupçonné de nestorianisme dans sa conception de l'union hypostatique des natures humaine et divine dans la personne du Christ (c'est-à-dire, il serait soupçonné d'adhérer à la doctrine qui attribue au Christ incarné deux personnes distinctes, l'humaine et la divine, à l'encontre de la doctrine orthodoxe qui conçoit deux natures en une seule personne). Vallone se souvient d'avoir été mis en difficulté sur cette question par un visiteur génovéfain nommé Hautefeuille, qui avait assisté à un cours de philosophie dans l'abbaye de Saint-Barbe en Auge. Il s'effraie lorsqu'il est informé que les principaux officiers de l'ordre de Saint-Geneviève sont impliqués dans un «complot» socinien : le général François Morin, son assistant Vyard, aussi bien que le visiteur de Bretagne, Pierre Hautefeuille, qui portent

tous un pseudonyme¹⁰. L'informateur de Vallone annonce l'intention des adversaires des « sociniens » de dénoncer publiquement ce « mystère d'iniquité » dans le Bas-Languedoc, « dont la petite Église avait fait son berceau », et, en premier lieu, de mettre en accusation Vallone comme un fauteur de tolérance.

« L'on pense que vous êtes *un scripturaire* de la petite Église » : le sens de cette formule n'est pas clair. Malgré le caractère très confus et très allusif du récit, en le comparant avec des passages ultérieurs, on comprend que les « sociniens » en question constituent la « petite Église » – une Église d'élite, rationaliste et tolérante – qui dénonce la vision très étroite et antirationaliste de l'« orthodoxie » : Pierre Jurieu sera cité par la suite comme un adepte de cette interprétation étroite de l'orthodoxie, et Isaac Jaquelot, comme un défenseur de la tolérance (p. 53).

Quel est le sens de « scripturaire » ? La seule interprétation qui soit compatible avec l'ensemble du texte est qu'il s'agit d'un terme polémique dérivé du principe fondamental des réformés, qui fondent la foi sur la *Sola Scriptura* : en ce sens, Vallone serait accusé par certains d'entretenir secrètement des opinions protestantes et de faire partie de la « petite

¹⁰ N. Petit, *Prosopographie génovéfaine*, permet d'apporter des précisions aux dires de Vallone : n° 3946 : François Morin (1619-1691), né à Langeac, entre à Sainte-Geneviève de Paris en 1640 ; il fait ses études à Puy-en-Velay, où il a pour directeur le futur saint François Régis ; il est successivement novice à Notre-Dame de Pébrac, procureur de Sainte-Geneviève de Paris, prieur de Notre-Dame de Bourgmoien à Blois de 1646 à 1662 ; il est pourvu en 1653 d'une chapellenie en l'hôpital de Saint-Jean-l'Évangéliste d'Angers, ce qui représente une tentative manquée de réforme génovéfaine ; il est prieur de Saint-Volusien de Foix 1662-1681 ; puis, prieur de la Madeleine de Châteaudun, visiteur de la province d'Aquitaine 1684, enfin supérieur général de Sainte-Geneviève de septembre 1685 jusqu'en septembre 1691. Il est malade pendant la dernière année de son généralat ; il est nommé prieur de Sainte-Catherine de Paris en septembre 1691 et y meurt deux mois plus tard. Son pseudonyme, selon Vallone, serait « Saint-Simon ». *Ibid.*, n° 2489 : Pierre Hautefeuille (1638-15 mai 1695), qui porte le pseudonyme « de Pontignac », participe à la mission d'évangélisation des calvinistes dans les Cévennes fin 1685-début 1686 : au lieu de brûler les livres hérétiques, il les partage secrètement avec François Ravault. Hautefeuille devient prieur de Saint-Ambroise de Bourges en 1676, prieur de Notre-Dame de Châge à Meaux, 1685-1688 ; visiteur de Bretagne en 1687. À sa mort en 1695, il est prieur de Saint-Martin de Nevers. *Ibid.*, n° 5381 : l'assistant « Vyard » mentionné par Vallone, qui porte le pseudonyme « de Marsac », est Henri Wyart (ou Vuyart, Wiart, Viart, Vuiart) (vers 1660-1692) : il est prieur de Notre-Dame de Bourgmoien à Blois et visiteur de Bourgogne, puis d'Aquitaine, 1676-1679 ; visiteur de Champagne en 1681, abbé de Notre-Dame du Val-des-Écoliers et visiteur de Champagne en 1684 et 1687. Il est visiteur de la congrégation pendant de nombreuses années et premier assistant. Prieur de Saint-Jean de Chartres à son décès : il meurt en tentant de rejoindre Notre-Dame d'Eu.

Église» des «sociniens»¹¹. Il pense immédiatement à l'occasion où il a été mis en difficulté et accusé de «nestorianisme» par Hautefeuille. Cependant, l'accusation de «socinianisme» ne vient pas de Hautefeuille – comme on pourrait le croire d'après le récit de Vallone – mais d'autres confrères «orthodoxes» qui le regardent, après cet incident, comme un membre de la «petite Église» des hérétiques. Cette accusation provoque l'indignation de Vallone, qui, désormais, dénonce violemment la «petite Église» des «sociniens» tolérants. En effet, Vallone interprète cette dénonciation comme «une voix que Dieu lui suscitait pour le faire sortir d'un état dont la grâce lui avait découvert l'impiété» (p. 45) et prend des mesures pour pouvoir passer en Angleterre dès le premier signe d'une persécution. Cependant le prieur de Senlis prévient François Morin, le supérieur général de la Congrégation, qui adresse à Vallone une «lettre obligeante», l'invitant à revenir à Paris. Le lendemain de son arrivée, il est cité à comparaître devant le «conseil composé de Grands-Croix» et accusé de vouloir s'échapper en Angleterre. Vallone fait état des accusations d'hérésie dont il fait l'objet et menace de tout révéler. Pour étouffer l'affaire et le scandale possible – selon les termes du récit de Vallone – le général interrompt le conseil et lui annonce qu'il sera envoyé à l'abbaye de Saint-Martin-aux-Bois de Ruricourt dans le diocèse de Beauvais, où il sera «reconnu pour théologal et professeur de philosophie» (p. 46). Vallone s'y rend dès le lendemain.

¹¹ Il est possible que, sous la plume de Vallone, ce terme «scripturaire» vise plus précisément l'approche philologique et historiciste du texte biblique : c'est le sens que lui attribue J. Touber, qui crée ce néologisme moderne en anglais (*scripturarian*) dans son étude *Spinoza and Biblical Philology in the Dutch Republic, 1660-1710*, Oxford, OUP, 2018, p. 268-270. On peut comparer l'usage qu'en fait Élie Saurin, *Défense de la véritable doctrine de l'Église réformée, sur le principe de la foy [...]*, Utrecht, 1697, p. 2 : «Je ne refuse pas le nom de *Théologien Rational* en un bon sens ; pourvu qu'on me laisse aussi celui de *Théologien Scripturaire*.» Voir aussi, du même auteur, p. 111 : «Il paraît bien que Mr. Jurieu ne se pique pas d'être un *Théologien Rational et Scripturaire*, mais qu'il se fait l'honneur, d'être un *Théologien Irrational et Traditionnaire*. [...] Que l'on confère ma *Théologie Scripturaire* avec la *Théologie Traditionnaire* de Mr Jurieu, et l'on verra laquelle a le plus de rapport avec celle du *Théologien* de Saumur [Isaac d'Huisseau], déposé pour son livre *La Réunion du Christianisme*. Mais qu'on remarque cependant, l'aveu que fait ici l'homme qui se croit le modèle de l'Orthodoxie : c'est que le principe qu'il vient de poser, et contre lequel je me déclare [le critère de la Tradition], est celui de tous les Latitudinaires.» Le sens ici semble bien être «fidèle à l'Écriture, soucieux d'accorder le texte avec la raison». Voir aussi les formules de Johann Heinrich Heidegger (1685) : «Biblistes ou Scripturaires», et d'Alexander Ross (1686) : «Nous avons aussi des Anti-Scripturaires, qui rejettent toute l'Écriture comme des inventions des hommes.»